



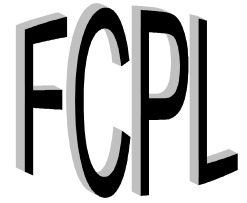
Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique

☒ rue Guimard 1, 1040 Bruxelles

☎ (02)507.07.59

☎ (02)507.07.46

@: fesec@segec.be



Fédération des Centres PMS Libres

☒ rue Philippe Baucq, 18 - 1040 Bruxelles

☎ 02/649.95.06

☎ 02/648.46.43

@: fcpl@segec.be

**POUR REUSSIR L'ORIENTATION AU PREMIER DEGRE:
GRILLE D'AUTO-EVALUATION DES ACTIONS MENEES
DANS UN ETABLISSEMENT**

En matière de projets personnels et d'orientation, différentes initiatives sont prises dans les établissements. La grille ci-dessous permet d'en faire **l'inventaire pour le premier degré**¹. Cet outil propose de relever ce qui se fait et facilite donc aussi la perception de ce qui ne se fait pas ou pas encore. Bien sûr, aucun établissement ne réalise toutes les activités suggérées ci-dessous. Sans doute est-ce d'ailleurs impossible. Il s'agit donc d'un optimum dont la fonction est de servir de référence, de ligne d'horizon. On peut cependant faire l'hypothèse suivante: plus les activités proposées ici sont organisées de manière cohérente, moins apparaîtront ensuite les problèmes d'orientation des élèves.

D'une manière générale, l'objectif de toutes les actions décrites ci-dessous est de faire de l'élève un **acteur responsable** de la construction progressive de ses projets et de son orientation; cette construction passe donc par une augmentation significative d'une conscience claire des déterminants de ses projets et de ses choix d'orientation. Comme cette démarche se situe à l'école, elle s'inscrit d'abord dans la perspective du **projet d'apprendre dans tous les cours**; elle doit permettre à l'élève de trouver des réponses satisfaisantes à des questions telles que: *"Qu'est-ce que je fais à l'école? Quel est le sens de ma présence en classe? Pourquoi et pour quoi est-ce que j'apprends ce que j'apprends? Comment est-ce que j'apprends et comment pourrais-je m'y prendre autrement? Qu'est-ce qui me donnerait envie d'apprendre? ..."*

Dans la grille, les différentes actions ont été classées selon les **acteurs** qu'elles concernaient prioritairement. Ce classement peut parfois paraître artificiel dans la mesure où ces activités supposent bien souvent des **interactions entre plusieurs acteurs**. Néanmoins cette catégorisation permettra peut-être de repérer les acteurs à l'égard desquels des actions doivent être prioritairement menées.

PROJETS
PERSONNELS



¹ Les actions relevées ici pour le premier degré ne sont pas pour la plupart spécifiques de ce niveau d'études. Le lecteur intéressé par une application de cette grille à un autre degré pourra donc l'adapter facilement.

Suggestion d'utilisation de la grille:

L'intérêt d'un tel outil réside dans une clarification de ce qui se réalise déjà pour prendre appui sur ce capital de départ. Idéalement, un travail collectif (l'équipe éducative du 1^o degré: les enseignants, les éducateurs, l'équipe PMS, ...) devrait être mené pour compléter la grille. Pour chaque item, on peut se poser deux questions simples:

- "cette activité est-elle réalisée dans notre école?" Deux réponses sont suggérées: "plutôt oui" et "plutôt non" (les lecteurs qui le souhaitent peuvent affiner l'échelle de réponse).
- "si oui, donne-t-elle satisfaction?"

L'inventaire terminé, il s'agit de déterminer les actions à maintenir, à modifier, à supprimer et à créer.

✍ Par rapport aux élèves:

	<i>plutôt oui</i>	<i>plutôt non</i>
• un carnet de bord ou un journal ou un port-folio (portefeuille de compétences) permet à l'élève de garder des traces des observations réalisées lors des séquences d'apprentissage ou d'autres activités scolaires ou para-scolaires, individuelles ou collectives. Ces traces peuvent être relatives à la connaissance de soi comme élève (compétences, intérêts, méthodes, ...) ou comme jeune (valeurs, traits de personnalité, ...), à la connaissance des filières d'études ou de formation, à la connaissance du monde des métiers et des professions. Il s'agit de mettre ces observations en rapport avec les projets personnels et l'orientation.		
• un réseau d'échanges: au niveau d'un dispositif collectif, les élèves communiquent, échangent, partagent leurs informations, découvertes, observations, réflexions: par exemple, lors d'un conseil de tous ou d'un cours de G.C.P.P. (gestion collective de projets pluridisciplinaires) axés sur les projets personnels et l'orientation.		
• des temps de synthèse: sur la base de tous les éléments rassemblés au fil des activités, chaque élève qui le souhaite doit pouvoir rencontrer une personne-ressource (titulaire, autre enseignant avec lequel il a ou n'a pas cours, éducateur, représentant du centre P.M.S., ...) pour effectuer une synthèse des informations notamment pour préparer la décision d'orientation à la fin du degré.		
• un travail de fin de degré: un éventuel travail de fin de degré, par exemple de nature interdisciplinaire et sur un thème choisi par l'élève, permet à celui-ci d'approfondir certains aspects de ses projets personnels et de choisir en meilleure connaissance de cause son orientation au deuxième degré ³ .		

² La satisfaction évoquée ici n'est pas simplement le contentement des acteurs; il s'agit également d'apprécier

l'efficacité des actions menées, leur adéquation aux objectifs et aux normes, le rapport coût/bénéfices, ... Pour préciser cette évaluation: voir la fiche "projet d'établissement" N° 20: *L'évaluation du projet d'établissement: quelques facettes*, FESeC, avril 1999, Cl. 31.22.3.

³ L'évaluation de ce genre de travail nécessite quelques explicitations pour éviter de porter sur le contenu des projets des élèves et pour indiquer clairement qu'elle portera par exemple sur les démarches mises en œuvre ou sur la qualité des informations recueillies.

• ...		
-------	--	--



✍ Par rapport aux enseignants et aux éducateurs:

<ul style="list-style-type: none"> • une clarification des représentations (de l'enseignement qualifiant et des compétences des élèves en relation avec une éventuelle (ré)orientation) est réalisée en équipe dans la perspective des conseils de classe ou des entretiens individuels avec les élèves de manière à accroître la professionnalisation des avis remis. 		
<ul style="list-style-type: none"> • une information correcte: les enseignants et éducateurs disposent d'une information correcte sur l'enseignement qualifiant (grilles horaires, exigences, ...) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement de manière à prendre des décisions de délibération éclairées. Cette exigence d'information pertinente est évidemment aussi de mise pour les différentes options de l'enseignement général (et notamment celles qui ne sont pas organisées dans l'établissement). 		
<ul style="list-style-type: none"> • des activités coordonnées: le titulaire de la classe rassemble les informations et coordonne les activités organisées autour de la question de l'orientation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • un lien entre les cours et les projets personnels: durant les séquences d'apprentissage disciplinaires, l'enseignant invite les élèves à compléter leur carnet de bord quand des aspects du cours concernent la connaissance de soi (compétences, intérêts, valeurs, ...), de son passé, des autres (lors de travaux de groupe, par exemple) ou des métiers. A cette fin, des moments de réflexion sont prévus afin de permettre les différentes prises de recul. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des formations spécifiques: les (des) enseignants et éducateurs se sont formés ensemble à la thématique des projets personnels et de l'orientation. Cette formation s'est effectuée idéalement en partenariat avec l'équipe PMS. 		
<ul style="list-style-type: none"> • une conscience collective: une majorité d'enseignants se sent concernée par la question de l'orientation. Chacun situe clairement ce qu'il peut apporter en la matière notamment dans le cadre de ses attributions disciplinaires. 		
<ul style="list-style-type: none"> • une déontologie de l'accompagnement: une réflexion commune a été menée sur ce que représente une déontologie de l'accompagnement des projets des jeunes (distinction des attitudes aidantes et bloquantes, respect des "jardins secrets", ...). 		
<ul style="list-style-type: none"> • un projet d'enseignant: collectivement et individuellement, les enseignants ont pu mener un travail de clarification de leurs propres projets professionnels d'enseigner et d'apprendre (sous le double aspect de leur discipline et de la pédagogie). Cette explicitation constitue une condition favorable à la motivation et à la construction des projets des jeunes. 		
<ul style="list-style-type: none"> • ... 		

✍ Par rapport à l'équipe PMS:

<ul style="list-style-type: none"> • une analyse des pratiques: les membres du centre PMS mènent en équipe une réflexion sur leurs conceptions du travail psycho-médico-social en matière d'orientation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des interventions concertées: les membres du centre PMS élaborent des interventions dans leur programme d'activité et dans leur programme annuel en matière d'accompagnement des choix. Ces interventions sont le fruit d'une concertation avec l'école pour préciser les actions communes et les dispositifs spécifiques complémentaires. 		
<ul style="list-style-type: none"> • une liberté d'information: les membres du centre PMS disposent de la liberté d'information tant à l'égard des élèves et des parents que des enseignants concernant l'ensemble des options qui sont organisées. 		
<ul style="list-style-type: none"> • une intégration des informations: les membres de l'équipe PMS assurent vis-à-vis des élèves, de leurs parents et en collaboration avec l'école, un rôle de facilitateur en vue de (faire) synthétiser les informations relatives au choix d'orientation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • une rôle de médiateur: les membres de l'équipe PMS assurent si nécessaire une fonction de médiateur entre différents acteurs lors d'éventuelles tensions relatives aux questions d'orientation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • une action préalable à la certification: les membres de l'équipe PMS sont associés aux différentes actions qui précèdent le moment de l'orientation et ne sont pas simplement amenés à gérer les conséquences des décisions de certification. 		
<ul style="list-style-type: none"> • ... 		

✍ Par rapport à la direction:

<ul style="list-style-type: none"> • une politique d'établissement: la direction pilote une réflexion sur la politique de l'établissement en matière d'orientation⁴. Dans ce cadre, des actions de formation et/ou d'accompagnement des enseignants et des éducateurs sont mises en place. 		
<ul style="list-style-type: none"> • un horaire adapté: la construction de l'horaire est réalisée en prévoyant des moments pour intégrer les activités relatives à l'éducation au choix et pour coordonner ces activités. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des attributions valorisantes: les attributions sont effectuées en tenant compte des compétences des enseignants et des éducateurs de manière à valoriser les ressources humaines pertinentes pour l'accompagnement des projets personnels et la préparation des choix d'orientation (désignation des titulaires, attribution de la responsabilité des activités en relation avec la problématique). 		
<ul style="list-style-type: none"> • des documents disponibles: la direction diffuse auprès des acteurs concernés les documents nécessaires à la gestion efficace des questions d'orientation (information sur les filières, les options, les écoles, les réglementations, ...). 		
<ul style="list-style-type: none"> • ... 		



⁴ Voir le document: "Les projets personnels et l'orientation: quelques balises pour orienter nos actions", FESeC, janvier 1999, Cl. 52.5.

✍ Par rapport à l'établissement:

<ul style="list-style-type: none"> • un projet d'établissement explicite: le projet d'établissement prévoit explicitement des actions en matière d'éducation au choix et d'orientation et notamment pour rencontrer l'article 23 du décret "Missions". Ces actions sont définies de manière opérationnelle (avec des indicateurs permettant d'en évaluer la réalisation). 		
<ul style="list-style-type: none"> • un rapport d'activités opérationnel: le rapport d'activités fait explicitement le bilan des actions en matière d'orientation et sa rédaction permet d'en dégager une évaluation précise susceptible d'aider à définir des reconductions ou des modifications pour l'année suivante. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des conseils de classe efficaces: les conseils de classe utilisent des outils pour améliorer le travail relatif à l'orientation et notamment pour garder mémoire des observations (par exemple, le Plan Individuel d'Apprentissage dans l'enseignement spécialisé). 		
<ul style="list-style-type: none"> • des conseils d'orientation explicites: en fin de degré, des conseils d'orientation sont rédigés de manière claire, compréhensible et distincte des attestations d'orientation. Leur statut de conseil n'est pas ambigu. La certification ne s'opère que sur la base des socles de compétences. Les éventuels dépassements constituent une source d'information complémentaire pour construire le choix d'orientation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des réorientations ouvertes: la politique de l'établissement en matière d'orientation est ouverte à des (ré)orientations internes et externes. 		
<ul style="list-style-type: none"> • un enseignement du fondement: une politique d'enseignement du fondement est appliquée. Elle suscite des collaborations avec les écoles primaires en amont du premier degré. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des avis pluriels: plusieurs acteurs (direction, enseignants, éducateurs, membres de l'équipe PMS, ...) émettent effectivement des avis en matière d'orientation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • un travail continu: le travail relatif aux projets personnels et à l'orientation est mené tout au long du degré et pas exclusivement à la fin de la deuxième, de manière ponctuelle. Ce travail est élaboré en cohérence avec les deuxième et troisième degrés dans une perspective de progression. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des actions ciblées: des activités spécifiques sont organisées pour aider les élèves à mieux se connaître, connaître les filières d'études et les professions: module d'accueil en début d'année, cours de gestion collective de projets pluridisciplinaires, clefs pour l'adolescence, activation du développement vocationnel et personnel, ... Ces activités prévoient une place pour un espace de parole des élèves. Elles ont recours à différents supports (brochures, cassettes vidéo, CD-Rom, internet, ...). 		

<ul style="list-style-type: none"> • des 1B-2P associées: les 1B et 2P (si elles sont organisées dans l'établissement) sont concernées par le travail sur l'orientation et font l'objet d'un travail spécifique adapté à leurs élèves. 		
<ul style="list-style-type: none"> • un parcours d'orientation: un état des lieux des actions menées en matière d'éducation au choix et à d'orientation est effectué pour tout l'établissement (de la première à la sixième ou septième) de façon à construire un parcours d'orientation⁵ cohérent et à répartir les activités sur les trois degrés. Cet état des lieux est communiqué à l'ensemble de la communauté éducative de manière à permettre à chacun de savoir ce qui se fait et quelle est sa contribution particulière à cet ensemble. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des visites: conformément à l'article 23 du décret "Missions" des visites sont organisées pour les élèves susceptibles de choisir une orientation organisée ou non dans l'établissement. 		
<ul style="list-style-type: none"> • ... 		

✍ Par rapport aux parents:

<ul style="list-style-type: none"> • une information appropriée: des initiatives sont prises à l'intention des parents en matière d'information exhaustive sur les possibilités d'orientation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • une discussion des enjeux: des démarches actives de réflexion en groupes sont organisées pour encourager une réflexion sur les différents enjeux des questions d'orientation. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des entretiens individualisés: des rencontres personnalisées sont mises sur pied pour permettre aux parents de faire le point avec l'équipe enseignante sur l'orientation de leur enfant. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des parents-ressources: les parents sont associés à travers certaines activités à la réflexion sur le choix d'orientation, notamment au titre de personnes-ressources (par exemple, pour témoigner de leur activité professionnelle à l'école ou sur leur lieu de travail). 		
<ul style="list-style-type: none"> • ... 		

✍ Par rapport aux partenaires extérieurs:

<ul style="list-style-type: none"> • le travail et les formations décryptées: un travail sur la perception et la connaissance du monde du travail (monde socio-économique, milieu associatif, ...) et de la formation est effectué dès le premier degré de manière à articuler les apprentissages et une des motivations susceptibles de leur donner sens. 		
<ul style="list-style-type: none"> • des témoignages de professionnels: des acteurs extérieurs à l'école sont sollicités pour témoigner de leurs expériences professionnelles et personnelles (visites, enquêtes, mini-stages, ...). 		



⁵ Voir le document: "Les projets personnels et l'orientation de la première à la septième: pour un parcours cohérent", FESeC-FCPL, janvier 2000, Cl. 52.5.

<ul style="list-style-type: none"> • des collaborations régionales: des liens sont établis avec des établissements présentant d'autres options ou filières afin d'informer objectivement et largement le public des différents établissements. 		
<ul style="list-style-type: none"> • ... 		

En conclusion de cet inventaire, quelles seraient les actions à ...

<i>maintenir</i>	
<i>adapter</i>	
<i>supprimer</i>	
<i>créer</i>	

☞ Ces actions viseront prioritairement les **acteurs** suivants:

juin 2000